

**Compte rendu de la commission transports exceptionnelle  
du vendredi 28 avril 2017**

**Etaient présents**

Direction :

SRHS :

USST/SLEM/GVDC :

Syndicats :

CFDT :

CFE-CGC :

CFTC :

CGT :

Absents excusés

**Direction** : Cette commission transport exceptionnelle fait suite à la commission transport qui s'est tenue le 1er février 2017. Une autre réunion est programmée le 19 mai. L'ordre du jour de cette commission exceptionnelle ne comporte qu'un seul point : **cadrage des critères permettant à un consultant extérieur d'étudier les possibilités d'évolution du plan transport**. La Direction souhaite associer les membres de la Commission transport à la définition de ces critères qui seront ensuite présentés au COMET.

GVDC a élaboré une présentation rappelant le contexte et présentant quelques critères. Il y a également une demande de la CFE/CGC d'effectuer une présentation. Le SRHS précise qu'il a reçu juste avant cette commission, un mail de FO indiquant qu'elle ne souhaitait pas participer à cette commission par opposition à un projet éventuel d'évolution du plan transport. La chef du SRHS a indiqué qu'elle prenait bonne note de la position de FO mais qu'elle trouvait son absence dommage pour le dialogue social. Elle a précisé que la participation à une commission est l'occasion de débattre et de partager les différents regards des élus sur la problématique, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité du dispositif de transport actuel.

Les USST indiquent que l'objet de la réunion est d'échanger sur les critères afin de cadrer le périmètre de l'étude du consultant. Les USST auront deux semaines et demie pour synthétiser ces critères pour ensuite les porter auprès de la direction du centre et les faire valider. Les USST espèrent être prêts pour la prochaine commission transports.

**CFDT** : On demande qu'on puisse débattre également devant le COMET.

**Direction** : le cahier des charges doit être finalisé en juin 2017 afin de lancer une consultation pendant l'été et déterminer en septembre 2017 le consultant retenu. Une étude comme celle-ci va prendre entre trois et six mois. On arrive vite sur septembre 2018 qui est une date butoir pour consulter les futurs transporteurs. A la prochaine commission transport qui doit avoir lieu le 31 mai 2017, nous échangerons sur l'expression des besoins et ensuite nous lancerons l'appel d'offres pour une consultation mi-2017. Les USST rappellent qu'il s'agit d'une expression des besoins fonctionnels. Sur la base de cette expression de besoins, le consultant proposera des scénarii qui pourront être repris dans le cahier des charges pour l'appel d'offre « transporteurs ».

**CFE/CGC** : Il faut prendre en compte le développement du réseau et il faut en tenir compte en prenant une précaution d'usage, exemple avec le métro prévu en 2023.

**CFDT** : d'ici 2024, le métro n'existera pas.

**Direction** : On est bien conscient qu'il y aura deux phases. On a pensé à des critères. La base est l'intégration du bassin de la population de l'établissement de Saclay, la prise en compte du dimensionnement du plateau de Saclay : c'est tout ce qui concernera la densité prévue, l'observation des charges et des flux de personnes (fréquences, temps de trajets,...), la facilité d'accès aux transports ferroviaires, la mutualisation des moyens entre entreprises du plateau : on a déjà commencé avec EDF, on poursuit avec Centrale nos discussions.

**CGT** : Avez-vous des discussions avec Danone Research ?

**Direction** : Pour l'instant, nous n'avons pas de discussions avec cette entreprise.

**CGT** : Nous sommes en relation avec les salariés de Danone qui se sentent isolés et se demandent pourquoi ils ne peuvent bénéficier de navettes mutualisées.

**Direction** : Il convient que ces salariés se rapprochent de leur direction.

**CFDT** : Nous redemandons à ce que les bus CEA puissent emprunter le couloir du TCSP.

**Direction** : Nous allons une nouvelle fois transmettre votre demande à la Direction du CEA Paris-Saclay afin de la faire remonter à la CPS et au STIF. Pour le moment, nous avons toujours eu un refus.

**CFDT** : Les taxis peuvent emprunter les couloirs de bus alors qu'ils sont privés.

**Direction** : Dans l'expression des besoins, on souhaite intégrer la nouvelle gare routière et son emplacement, les incidences sur les échanges sur le plateau, l'impact sur l'accueil des visiteurs à la 306. Nous pouvons échanger sur d'autres critères.

**CGT** : Qu'est-ce-que vous entendez clairement par "intégration du bassin de la population CEA" ?

**Direction** : Il s'agit de la cartographie des lieux d'habitation des salariés de l'établissement de Saclay.

**CGT** : Il y a une population qui est vraiment concernée par les cars du CEA, ce sont les emplois précaires tels que les thésards, les post-docs, les CDD, les sous-traitants. Lorsqu'on prend pour exemple, Nano-Innov et la DRT, ils ont énormément de mal à trouver des CDD car pour y aller c'est très compliqué.

**Direction** : Le SRHS a transmis à GVDC un fichier comprenant l'ensemble des statuts. Concernant les thésards, la majorité vient de Paris.

**CGT** : Il faut également prendre en compte le handicap.

**Direction** : Dans le cahier des charges actuel, il y a déjà des dispositions. Ce sera d'ailleurs pris en compte pour la nouvelle gare routière.

**CFDT** : Dans l'ordre de priorité des critères, il faut tenir compte si les salariés ont ou non plusieurs possibilités de transports en commun à côté de leur domicile. Pour exemple personnel, j'habite à Maisons-Alfort, il y a à proximité de chez moi, à 5 minutes une station de métro, en rejoignant la station de métro, je peux trouver des bus CEA à Vincennes, un autre à Créteil, j'ai la ligne CEA qui démarre à Maisons-Alfort. Là où je suis situé, j'ai un choix de transports extraordinaires : 3 bus CEA, transports en commun, j'ai aussi la possibilité de ma voiture. Mais tout le monde n'est pas comme moi, et dans la lointaine banlieue parisienne, il y a des gens qui ont beaucoup moins de choix. J'aimerais qu'on tienne compte dans cette étude non seulement de l'endroit où sont les salariés et aussi du mode de transport qu'ils ont à leur disposition.

**CFE/CGC** : je me permets de mettre un bémol à ce que dit la CFDT car certes il y a à certains endroits de nombreux transports en commun mais le centre de Saclay a quand même été construit au milieu de nulle part et donc la réalité est qu'en prenant les transports en commun, c'est trois heures de transport par jour.

**Direction** : Il faut que ce soit un temps de transport acceptable.

**CGT** : Trois heures par jour de transport n'est pas acceptable, quel que soit le mode de transport. Dans les autres critères, vous avez abordé la question du stress, il ne faut pas l'oublier avec l'incidence d'un temps de trajet qui serait trop long ou un temps de trajet non adapté (multiplication des moyens de trajet). Cette étude doit montrer le caractère dangereux de certains endroits du plateau de Saclay ce qui permettra d'appuyer les courriers de la direction. Il faut prendre en compte ce risque "accidents de la route" dans l'étude. Est-ce que l'étude portera aussi sur une étude d'impact sur l'environnement ?

**Direction** : l'objectif de l'étude est d'améliorer les moyens de transport collectif mais les contraintes environnementales peuvent être un critère.

**CFDT** : Avez-vous un retour d'expérience depuis la mise en place du TCSP qui a été mis en place depuis un an ?

**Direction** : Depuis que les cars sortent sur trois files à la 306, il y a moins de difficultés (moins de 10 minutes de sortie). L'heure moyenne d'arrivée des cars aux portes du centre est 8h16 pour le mois d'avril 2017.

**CFDT** : Il y a aussi à intégrer les impacts de la nouvelle gare routière.

**CGT** : Nous avons répété en commission transports qu'il fallait que l'étude porte sur les sorties de certains cars du côté de la porte nord. Pour l'instant, vos réponses sont floues à savoir est-ce que tous les cars vont sortir vers la 306 ou certains pourront aller du côté de la porte nord.

**Direction** : il est actuellement prévu que tous les bus sortent du côté de la 306.

**CFDT** : Il n'y a qu'une voie et ça risque de dégrader la qualité du service.

**CFE/CGC** : Savez-vous quand commenceront les travaux du tunnel ?

**Direction** : Nous n'avons pas les dates pour l'instant.

**CFE/CGC** : Et pour la navette automatique sur le centre ?

**Direction** : Les premiers tests vont prendre un peu de retard, cela a été reporté à septembre.

**CGT** : Pour revenir à la nouvelle gare routière, il faudrait vraiment faire deux gares routières car 4 cars sont concernés par la porte nord, il y a déjà à la porte nord un parking.

**CFDT** : L'ancien Directeur de centre avait envisagé cette hypothèse.

**CGT** : Pourquoi la Direction ne souhaite pas qu'il y ait des départs du côté de la porte nord ?

**Direction** : A ce jour, les départs depuis la porte nord ne sont pas envisagés. Aucun stationnement n'est prévu à cet effet et il serait difficile pour un usager qui s'est trompé de car de rejoindre la gare routière depuis la porte nord. Le matin, les cars passant par la porte nord sont autorisés à effectuer un arrêt à la demande. Ces cars ont un terminus obligatoire à Orphée.

**CFE/CGC** : La réponse de l'ancien Directeur de centre consistait à dire que lorsque les gens vont à la gare et se trompent de gare c'est leur problème.

**Direction** : Nous pensons aussi à Nano-Innov. Vous imaginez à quelle heure les gens vont devoir sortir ? Le car va devoir passer par toutes les annexes. Ce car va devoir partir à 16h15 pour garantir la sécurité.

**CFDT** : Pourquoi ne peut pas partir de la gare d'Orphée ?

**Direction** : Ce n'est pas possible. Le critère sécuritaire est prioritaire.

**CGT** : Pour les navettes mutualisées, quels seront vos critères pour choisir les entreprises ? Allez-vous les consulter ?

**Direction** : La Direction de centre a de nombreux échanges avec les acteurs du Plateau et la CPS. Une présentation peut être envisagée lors de la prochaine commission transport.

**CGT** : Avez-vous vu avec l'Institut d'Optique ?

**Direction** : Il ne nous a pas sollicités.

**CGT** : Comment voulez-vous qu'il vous sollicite s'il ne sait pas ce que vous mettez en place.

**Direction** : Effectivement, on peut leur demander.

**CFE/CGC** : Nous sommes favorables à la mutualisation mais nous avons été un peu échaudés par la manière dont ça s'est passé avec la navette de la Porte d'Orléans parce qu'il y avait un premier trajet qui avait été envisagé puis qui avait été validé côté CEA et qui faisait faire un trajet invraisemblable par l'entrée sud de l'ONERA et qui imposait 25 mn le matin et 25 mn le soir pour seulement deux ou trois salariés de l'ONERA qui voulaient descendre à la porte sud. Cela a amené deux réflexions à l'époque. D'abord nous avons été très mal informés au cours des discussions puis au cours des négociations sur la mutualisation, il faut prendre en compte avant tout les intérêts du CEA.

**CFDT** : Il faut tenir compte aussi du fait que si on mutualise, ça va rajouter des arrêts, il faut trouver un équilibre.

**CFE/CGC** : Il ne faut donc pas du côté du CEA qu'on accepte n'importe quel sacrifice.

**CGT** : Dans le cadre de la mutualisation des navettes, il faut demander également aux entreprises, comme EDF, à ce qu'il y ait une mutualisation de leurs propres lignes. Ce ne doit pas être unilatéral.

**CFE/CGC** : Présentation (Cf. PJ) : Le cas de Nano-Innov est intéressant car il est un peu éloigné. Il représente le cas de 10 % de la population du personnel CEA, ce qui n'est pas négligeable.

Aujourd'hui, parmi les moyens de transport actuels, nous avons le transport collectif à distinguer du transport d'entreprise et les véhicules personnels. Pour les transports publics, nous avons trois lignes: le 91.08 qui a été sur la demande d'EDF prolongé jusqu'à Nano, le matin et le soir. Nous avons quelques collègues qui ont délaissé la voiture pour le prendre. Nous avons des craintes sur la pérennité de cette ligne. Nous avons le 91.06 avec des lignes saturées, du retard etc. La ligne 9 aurait pu paraître intéressante.

Le transport collectif vu de Nano-Innov, il n'y a plus la correspondance avec la navette. On a constaté que ça faisait un temps de présence effectif des salariés de 9h00 à 16h25. Ce qui pose problème avec ce temps de présence est qu'il est inadapté par rapport aux objectifs qui seront demandés aux salariés. L'argument de dire "c'est chouette, on a moins de temps au travail" ne marche pas car c'est générateur de stress. Aujourd'hui, on est évalué sur les objectifs, même si on a une obligation de moyens, toujours est-il qu'en entretien annuel on vous parle d'objectifs et cela est normal mais lorsque vous arrivez de 9h00 à 16h25 sur votre lieu de travail, vous devez trouver des compensations, soit ils réduisent leur pause méridienne soit ils finissent par travailler à la maison et on a un poids de stress ressenti. Le stress à Nano devient très important à cause de la durée effective de travail.

**CFDT** : Les conditions de travail de Nano-Innov sont dégradées depuis qu'il est desservi en dernier.

**CFE/CGC** : Nous parlons de ceux qui passent par la gare routière. Quelques voies d'amélioration ont été faites : les navettes qui passent devant maintenant elles s'arrêtent, les navettes mutualisées ont amené de la flexibilité.

**Direction** : La direction a défini, en fonction de l'approche des cars, la possibilité ou non de leur accorder un arrêt devant ou aux abords des annexes. Les usagers peuvent solliciter les conducteurs pour s'arrêter à Nano-Innov selon la liste de cars autorisés. Une diffusion de cette liste auprès des transporteurs sera à nouveau réalisée.

**CFE/CGC** : Il y a des problèmes de places de parking avec le véhicule personnel. Le fait est amplifié quand il y a des événements quel que soit la période. Avec les extensions, ça ne va pas aller en s'arrangeant. Il y a également le risque routier. Le plateau va être saturé à l'horizon 2020. Avec Digitech, on va doubler le personnel sur place. C'est la construction de 3 bâtiments. La livraison sera en 2020.

**CFDT** : Nous interpellons la direction sur ce point car nous pensions que ce n'était pas encore acté et que ce n'était qu'un projet.

**CFE/CGC** : Cela a été présenté à l'AG du LIST. C'est un projet parce que ça n'a pas démarré. C'est un projet relativement sérieux.

**CFDT** : En tant que membre du CHSCT, il serait utile qu'on nous présente ce projet en détail car cela va avoir un impact important sur les conditions de travail des salariés.

**CFE/CGC** : Il y a eu une meilleure présentation de ce projet à Grenoble. Il faudrait peut-être se la procurer. L'idée est qu'il y aura à terme 1500 personnes.

**CGT** : Nous demanderons à ce que ce sujet soit à l'ordre du jour d'une prochaine séance CHSCT.

**CFE/CGC** : Nos sujets de réflexion portent sur le 91.08 en fiabilisant cette ligne, améliorer le 91.06 et améliorer les correspondances du 91.06. Il faut augmenter le temps de présence des salariés sur le site mais pas au détriment du temps personnel. Cela peut être diminué les correspondances, systématiser le passage le matin et le soir. On a estimé le coût des détours à 50 mn. On a environ 50 mn entre le salarié qui part de Nano-Innov et le salarié qui quitte son poste sur le centre.

**CFDT** : A-t-on une idée du nombre de salariés concernés ?

**CFE/CGC** : Non

**Direction** : On pourra le mesurer lors des prochains relevés de charges et d'horaires.

**CFE/CGC** : Aujourd'hui, en temps de trajet, c'est du pareil au même que de prendre les transports publics que les cars CEA.

**CGT** : Financièrement ce n'est pas pareil.

**CFE/CGC** : Le pass-navigo est pris en charge à 75 % et les salariés peuvent aller tous les week-ends sur Paris avec le pass-navigo mais il est exact que c'est payant maintenant.

**CGT** : Les salariés de Nano n'ont pas demandé à aller sur Nano, ce n'est pas un choix, ils subissent.

**CFE/CGC** : Les salariés de Nano-Innov ont la chance d'avoir un bel environnement contrairement à ceux de Saclay.

**CGT** : Les conditions de travail ne se résument pas aux locaux. La fatigue pour se rendre sur son lieu de travail doit être prise en compte et ne peut se substituer à de beaux locaux. Nous pouvons prendre également le contre-pied : à Saclay, les espaces sont énormes, les salariés peuvent pratiquer du sport, aller le midi au souk, au BLG. Les salariés subissent.

**CFE/CGC** : Nous sommes pour le télétravail. On essaye de chiffrer les critères.

**CGT** : Comment avez-vous effectué cette étude ? Sur la base de questionnaires ? En interrogeant des salariés et si oui, combien ?

**CFE/CGC** : Nous n'avons pas fait d'étude formelle. Ce sont des discussions que nous avons eues entre 80 et 100 salariés.

**CGT** : La CGT demande à ce que le rapport sénatorial soit remis au cabinet d'études et que la direction envisage des navettes pour les salariés de Nano-Innov afin qu'ils se rendent le midi ou dans la journée sur le Centre pour faire leurs démarches administratives ou médicales car le nombre de véhicules de service n'est pas suffisant.

**La prochaine commission transport est fixée au 31 mai 2017 à 09h30.**